

# DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *McLaughlin-Rotman Centre for Global Health*  
MaRS Centre, Tour sud, 101, rue College, suite 406, Toronto (Ontario) Canada M5G 1L7  
Tél. : 416.673.6567 Téléc. : 416.978.6826 Courriel : [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca)



Grands Défis Canada<sup>MC</sup>  
Grand Challenges Canada<sup>TM</sup>

DES IDÉES AUDACIEUSES  
POUR L'HUMANITÉ.<sup>MC</sup>

---

**Les étoiles montantes du Canada  
en santé mondiale  
Ronde 3**

Janvier 2012

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
1.1 Grands Défis Canada.....	2
1.2 Contexte.....	3
1.3 But et objectifs clés du Programme .....	4
<b>2. APPROCHE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Portée du Programme .....	5
2.2 Montant et durée des subventions.....	5
<b>3. ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>7</b>
<b>4. RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES .....</b>	<b>8</b>
4.1 Critères d'admissibilité .....	8
4.1.1 Exigences relatives au co-chercheur .....	8
4.2 Instructions relatives à la présentation d'une proposition.....	8
4.3 Processus d'examen .....	9
4.4 Échéancier pour le dépôt d'une proposition.....	9
4.5 Critères d'évaluation.....	9
4.6 Coûts admissibles .....	10
4.7 Avis concernant la protection des renseignements personnels .....	11
4.8 Garantie .....	11
4.9 Propriété intellectuelle .....	12
<b>5. ASSURANCES RELATIVES À LA RECHERCHE.....</b>	<b>13</b>

## 1. Introduction

*« Grâce au financement et à l'appui dont il dispose, Grands Défis Canada permettra à des scientifiques canadiens et du monde en développement d'innover et de résoudre des problèmes de santé mondiale persistants ».*

Le nouveau millénaire avait franchi sa première décennie lorsque le Canada, pays à la fois jeune et déterminé, a mérité sa place sur la scène mondiale. Cela a débuté dans le froid de janvier 2010 lorsque des Canadiens enthousiastes ont couru d'un bout à l'autre du pays pour porter l'étendard olympique et, chemin faisant, ont éprouvé une fierté renouvelée envers leur pays. Plus tard cette année-là, le Canada est devenu le premier pays à adopter l'approche des grands défis en matière d'aide étrangère. En outre, le Canada a été le chef de file du nouveau mouvement vers l'amélioration de la santé des femmes et des enfants. Autant de réalisations et une aussi grande fierté pour notre pays!

Inspiré par cette fierté nouvelle, Grands Défis Canada a commencé, en 2010, à inviter des scientifiques canadiens à mettre à contribution leurs connaissances, leur génie inventif et leur énergie inégalée pour résoudre des problèmes de santé mondiale. En 2012, nous continuons de rechercher et d'appuyer des idées audacieuses provenant de la prochaine génération de leaders en santé mondiale de notre pays.

### 1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Dans le budget fédéral de 2008, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Fonds d'innovation pour le développement :

*« Appuyer les plus grands chercheurs du monde afin d'encourager des percées dans le domaine de la santé ou d'autres secteurs et mener à des changements durables dans la vie de millions d'habitants de pays pauvres. »*

*« Par exemple, de nouveaux vaccins et traitements pourraient sauver des millions de vies emportées par des maladies tropicales. Des cultures offrant un meilleur rendement et résistantes à la sécheresse pourraient prévenir les famines. De même, des sources d'énergie aux émissions moins polluantes pourraient alimenter le développement industriel et la création d'emplois tout en produisant un faible bilan carbone. »*

Grands Défis Canada, un nouvel organisme canadien à but non lucratif, est l'instrument choisi pour mettre en œuvre le Fonds d'innovation pour le développement au sein d'un consortium auquel participent aussi le Centre de recherches pour le développement international (une société d'État canadienne) et les Instituts de recherche en santé du Canada (un organisme du gouvernement du Canada). Grands Défis Canada est hébergé par le McLaughlin-Rotman Centre for Global Health, au University Health Network et à l'Université de Toronto.

La **vision** de Grands Défis Canada est de créer un consortium de scientifiques, d'organismes de recherche et de leaders du monde des affaires de calibre mondial,

provenant du Canada et de l'étranger, dans le but de mettre au point des solutions inédites à des défis d'envergure mondiale et de veiller à que ces solutions soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

La **mission** de Grands Défis Canada est de définir de grands défis mondiaux, de financer une communauté mondiale de chercheurs et d'établissements connexes par voie de concours et d'appuyer la mise en œuvre et la commercialisation des solutions qui en émergeront.

Les **valeurs** fondamentales de Grands Défis Canada sont notamment l'excellence scientifique, la collaboration et le partenariat, et l'obligation de rendre compte des résultats.

Grands Défis Canada adopte une approche axée sur l'Innovation intégrée dans son travail. L'Innovation intégrée est l'application coordonnée de l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale à l'élaboration de solutions à des défis complexes. Cette approche n'écarte pas ou ne néglige pas les bienfaits propres à chacun de ces types d'innovation mais insiste plutôt sur les puissantes synergies qui peuvent être réalisées en alignant les trois formes d'innovation. L'Innovation intégrée reconnaît que les innovations scientifiques/technologiques ont le plus de chance d'être déployées à l'échelle, d'avoir un impact d'envergure mondiale et d'être viables si elles sont développées, dès le départ, parallèlement à des innovations sociales et commerciales appropriées. (Voir <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/>)

Le financement de Grands Défis Canada provient du budget d'aide au développement international du Canada. Le Canada est le premier pays à adopter l'approche des grands défis en matière d'innovation en santé mondiale dans son programme d'aide extérieure.

## 1.2 CONTEXTE

Il existe des inégalités considérables sur le plan de la santé dans le monde. L'urgence de s'attaquer à ces disparités sur le plan de la santé ressort des huit objectifs de développement convenus par les États membres des Nations-Unies dans la Déclaration du millénaire. Quatre objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'appliquent directement à la santé : l'OMD 1 vise à éradiquer la faim et la pauvreté extrême; l'OMD 4 vise à réduire la mortalité infantile; l'OMD 5 vise à améliorer la santé maternelle; l'OMD 6 vise à combattre le VIH/sida, la malaria, la tuberculose et d'autres maladies.

Pourtant, en dépit de plus d'une décennie d'efforts pour atteindre ces buts, des inégalités intolérables persistent sur le plan de la santé entre les régions à revenu élevé et les régions à revenu faible du monde. Ainsi, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est plus de 10 fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés; un nouveau-né a une probabilité 35 fois plus élevée de mourir au cours du premier mois suivant la naissance dans le monde en développement que dans les pays développés; une femme vivant dans une région à faible revenu risque 50 fois

plus de mourir durant la grossesse ou à l'accouchement qu'une femme habitant une région à revenu élevé; enfin, la tuberculose est encore plus de 100 fois plus répandue en Afrique sub-saharienne qu'en Amérique du Nord.

Le Canada possède les ressources, la population scolarisée, la créativité, et le savoir-faire scientifique et commercial pour mettre à contribution cet héritage d'excellence de manière intégrée pour faire preuve d'un leadership audacieux susceptible d'avoir un impact major sur la santé mondiale.

Le savoir-faire, les connaissances et la capacité d'innovation exceptionnels des Canadiens signifient que nous pouvons audacieusement saisir l'occasion de relever ces défis en santé mondiale. Dans un effort pour promouvoir le leadership grandissant du Canada en santé mondiale, nous avons conçu le programme *Les Étoiles montantes du Canada en santé mondiale* en vue d'appuyer des scientifiques canadiens en début de carrière parmi les meilleurs et les plus talentueux qui auront recours à l'innovation scientifique/technique, sociale et commerciale pour s'attaquer aux problèmes de santé mondiale les plus urgents.

### **1.3 BUT ET OBJECTIFS CLÉS DU PROGRAMME**

Nous souhaitons attirer des innovateurs en santé mondiale en début de carrière. Ce programme reconnaît les défis uniques auxquels font face généralement les innovateurs en début de carrière lorsqu'ils tentent d'obtenir du financement pour leur recherche, notamment en santé mondiale.

**Cette demande de propositions vise à soutenir le développement d'innovateurs canadiens exceptionnels en santé mondiale qui sont en début de carrière et qui ont le potentiel de devenir des leaders en santé mondiale.**

## 2. Approche

### 2.1 PORTÉE DU PROGRAMME

Nous sommes à la recherche de **propositions portant sur des solutions innovatrices** pouvant être facilement mises en œuvre dans les pays en développement pour améliorer la santé dans le monde. Nous recherchons des **idées audacieuses et créatrices** qui pourraient avoir un impact significatif sur un problème de santé mondiale. Les innovations proposées devraient :

1. Avoir une probabilité élevée de réaliser des gains importants et mesurables en santé dans un milieu peu doté en ressources.
2. Maximiser la mise en œuvre, l'adoption, l'acceptabilité, la pérennité et l'impact en intégrant l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale. Nous appelons cela l'« Innovation intégrée » (voir le document sur l'Innovation intégrée, à <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/>).
3. Créer ou miser sur des partenariats entre une organisation canadienne et des organisations de pays à revenu faible ou intermédiaire.

Voici certains des attributs souhaités :

- Des approches pouvant être employées efficacement pour améliorer la santé dans des communautés où il y a peu ou pas d'infrastructure ou de personnel pour la prestation des soins de santé.
- Des solutions pouvant facilement être assimilées dans les pratiques culturelles et les mécanismes de prestation des services de santé existants.
- Une très grande abordabilité.
- Des approches qui reflètent une compréhension du marché cible d'utilisateurs et qui répondent aux besoins de ces utilisateurs.
- Des solutions qui comprennent un solide plan d'affaire pour orienter la pénétration du marché et l'adoption de la solution dans des pays pauvres.

Nous *n'envisageons pas* de financer des solutions qui ne sont pas applicables dans un contexte pauvre en ressources du monde en développement.

### 2.2 MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS

Jusqu'à 20 millions \$CAN sont disponibles pour ce programme. Les montants accordés sont initialement évalués à 100 000 \$CAN pour une période allant jusqu'à 12 mois en vue de faire la démonstration de principe de l'idée. En supposant qu'il y ait un nombre suffisant de propositions de valeur, jusqu'à 20 subventions de 100 000 \$CAN seront accordées durant cette troisième ronde de financement. Initialement, nous prévoyons procéder à trois rondes de financement pour l'octroi de subventions à l'étape de la démonstration de principe.

Après le dépôt d'une proposition et un examen concluant au terme de la période de 12 mois suivant l'octroi de la subvention initiale, des subventions de mise à l'échelle pouvant atteindre 1 million \$CAN sur deux ans pourront être attribuées. Au minimum, 30 % du budget de mise à l'échelle doit être dépensé dans le pays à revenu faible ou intermédiaire. Nous nous attendons à ce que seulement un petit nombre de projets démontrent une réussite suffisante pour être jugés concurrentiels et passer à l'étape du financement de la mise à l'échelle. La simple démonstration de principe ne conduira pas automatiquement à l'étape du financement de mise à l'échelle. Jusqu'à 14 subventions de mise à l'échelle pourront être accordées au cours des trois rondes du concours.

### 3. Activités et produits livrables

Les chercheurs principaux financés dans le cadre de cet effort devront entreprendre les activités et fournir les produits livrables énumérés ci-dessous, lesquels contribueront à faire la démonstration des progrès et de la réussite du projet :

- Des rapports d'étape, y compris des conversations périodiques par appel-conférence, et des rapports écrits sur demande.
- La diffusion des connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, etc.
- Un rapport final comprenant une évaluation claire de l'impact potentiel du projet – des instructions relatives aux rapports à produire seront fournies aux titulaires de subventions. Ce rapport décrira aussi les obstacles sociaux, culturels et commerciaux à la mise en œuvre, et comprendra un plan préliminaire de déploiement de l'intervention à l'échelle tenant compte de ces obstacles.

Outre de s'engager dans des activités de recherche connexes au projet qu'ils proposent, les candidats devront :

- Lorsque cela est approprié, participer activement à une(des) rencontre(s) réunissant tous les chercheurs principaux pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques.
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial et d'éthique (voir <http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoilesmontantesducanada/>).
- Participer à des activités de sensibilisation du public.



## 4. Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada superviseront le processus d'examen par les pairs, tandis que le conseil de direction de Grands Défis Canada prendra les décisions finales en matière de financement.

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le présent programme vise à financer des innovateurs en début de carrière.

Les candidats doivent :

- Avoir obtenu un doctorat ou un diplôme de professionnel de la santé (MD, IA, RN, diplôme en sciences infirmières, chiropraticien) ou un DVM, LLB, LLM, MBA (les MBA pour cadres ou obtenus en ligne sont exclus) ou un MPH depuis moins de dix ans au moment de recevoir la subvention; les dix années peuvent être comptées à partir de l'obtention d'un diplôme de maîtrise qui suit l'obtention d'un diplôme de professionnel de la santé; les médecins doivent avoir complété leur stage de formation en résidence depuis moins de dix ans au moment du dépôt de la demande. Tous les diplômes pertinents doivent avoir été complétés au moment de l'octroi de la subvention.
- Être affiliés à une organisation à but non lucratif canadienne, une société à but lucratif ou un autre établissement reconnu qui est en mesure de soutenir les activités proposées et d'administrer la subvention.
- Avoir un co-chercheur d'un pays à revenu faible ou intermédiaire (voir les détails ci-dessous).
- Avoir l'appui d'un mentor qui lui prodiguera des conseils et facilitera son cheminement de carrière.
- Être disposés à faire participer le public à leur projet et, de façon plus générale, au domaine de la santé mondiale.

#### 4.1.1 EXIGENCES RELATIVES AU CO-CHERCHEUR

Le co-chercheur doit être affilié à un établissement situé dans un pays à revenu faible ou intermédiaire qui est en mesure de soutenir les activités de recherche proposées disposé à faire participer le public au projet à la problématique plus générale de la santé mondiale.

Les collaborations nouvelles ou existantes sont également encouragées, en particulier celles qui apporteront des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet (innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale).

### 4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

L'ensemble de la proposition consiste en une brève proposition écrite, un curriculum vitae (CV) et une vidéo d'une durée de deux minutes expliquant le problème de santé



mondiale ciblé, la solution proposée et en quoi elle constitue une approche créatrice, audacieuse et innovatrice. Vous pouvez présenter votre vidéo soit en anglais, soit en français, soit dans les deux langues. La vidéo ne doit pas dépasser deux minutes; **toute vidéo dépassant la limite de deux minutes sera tronquée à la marque de deux minutes.**

*Veillez noter que les candidats ont la responsabilité d'aviser leur(s) établissement(s) /organisation(s) d'attache au moment de présenter une demande dans le cadre du programme les Étoiles montantes du Canada en santé mondiale.*

#### **4.3 PROCESSUS D'EXAMEN**

Un comité d'examen, supervisé par les Instituts de recherche en santé du Canada, recommandera au conseil de direction de Grands Défis Canada de retenir jusqu'à 20 demandes de financement. Le conseil de direction prendra la décision finale en matière de financement.

#### **4.4 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT D'UNE PROPOSITION**

Veillez consulter le site [grandsdefis.ca](http://grandsdefis.ca) pour connaître les lignes directrices relatives à la préparation d'une proposition et les instructions sur la façon de la présenter. Les propositions complétées doivent être déposées avant 23h59, heure de l'Est, le 23 mars 2012.

#### **4.5 CRITÈRES D'ÉVALUATION**

##### **1. Potentiel du chercheur**

Le candidat démontre-t-il le potentiel de devenir un chef de file en santé mondiale? Sa contribution scientifique jusqu'à maintenant, ses liens avec des pays aux ressources limitées et des données sur l'excellence de ses activités universitaires seront utilisés comme indicateurs de son potentiel de carrière. Les activités proposées sont-elles appropriées au niveau de formation et à l'expérience du candidat principal (et de ses collaborateurs)? Le candidat a-t-il le soutien d'un mentor capable de faciliter son cheminement de carrière dans la recherche en santé mondiale?

##### **2. Impact sur la santé mondiale**

La proposition est-elle susceptible d'avoir un impact important sur la santé mondiale? La proposition vise-t-elle une préoccupation prioritaire pour les pays peu dotés en ressources? Les activités proposées sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur la santé de la population ciblée? La proposition explique-t-elle clairement le chemin suivi vers l'impact, y compris la façon dont l'intervention sauvera des vies ou réduira l'invalidité?

##### **3. Innovation intégrée**

La solution proposée intègre-t-elle une innovation scientifique/technologique, sociale ou commerciale? L'approche est-elle vraiment novatrice et se démarque-

t-elle des approches actuelles axées sur des améliorations progressives ou évolutives?

**4. Valeur technique / Plan d'exécution**

Le concept et l'approche proposés témoignent-ils d'une solide analyse scientifique et d'une rigueur technique? La démonstration de principe proposée est-elle appropriée, faisable et techniquement bien fondée? Les jalons proposés sont-ils appropriés, faisables et techniquement indiqués? Des activités réalisables sont-elles définies pour la période de 12 mois visée par la subvention? L'approche représente-t-elle une utilisation efficiente des ressources? Le contexte dans lequel le travail sera exécuté contribuera-t-il à la probabilité de succès? L'approche profite-t-elle de possibilités uniques, y compris des partenariats avec l'industrie?

**5. Collaboration**

Le projet proposé prévoit-il la collaboration d'un chercheur d'un pays à revenu faible ou intermédiaire? La valeur ajoutée par l'inclusion d'un/de co-chercheur(s) au projet est-elle clairement justifiée?

**6. Participation du public**

Le candidat est-il en mesure de présenter son approche au public d'une manière engageante? Le candidat a-t-il signifié sa volonté de faire participer le public sur des questions de santé mondiale et sa recherche de manière créatrice et continue?

**7. Audace et créativité**

L'idée proposée est-elle novatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller rapidement au-delà des approches conventionnelles? L'innovation et les mécanismes de mise en œuvre peuvent-ils être facilement appliqués dans des pays en développement pour améliorer la santé mondiale? La proposition est-elle suffisamment créatrice pour avoir le potentiel de s'attaquer à un problème de santé mondiale à partir d'un angle différent et d'avoir un impact important sur ce problème?

**4.6 COÛTS ADMISSIBLES**

Les subventions reçues pourront être affectées aux catégories de coûts suivantes : personnel (le soutien salarial est un coût admissible), voyages nécessaires, fournitures, services obtenus à contrat, subventions subalternes, consultants et matériel (un soutien partiel ou complet pour du matériel peut être demandé). Veuillez fournir des estimations budgétaires selon les catégories énoncées ci-dessus.

Veuillez noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects en fonction de la nature de l'organisation proposante, jusqu'à concurrence de 13 % des coûts directs correspondant à la valeur de la subvention administrée par le titulaire. Ce montant viendra s'ajouter au 100 000 \$CAN pour les coûts directs (soit une subvention d'une valeur totale de : 100 000 \$ + 13 % = 113 000 \$CAN).

À noter aussi que les propositions qui témoignent d'une utilisation réfléchiée et efficiente des ressources auront la préférence sur celles qui représentent un effort comparable, mais sans offrir la même valeur en contrepartie de l'investissement. Dans certaines circonstances (comme l'évolution rapide d'une technologie), le fait de confier en sous-traitance certaines activités précises d'un projet à un établissement de l'extérieur ayant l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour produire les résultats attendus, plutôt que de mettre en place une capacité interne, pourrait être considéré avantageux.

#### **4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada). Nous rendrons public le nombre de lettres d'intention reçues et leur pays d'origine.

Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des spécialistes indépendants de la discipline et des bailleurs de fonds potentiels, en plus de l'analyse faite par notre personnel. Veuillez examiner soigneusement les renseignements inclus dans les documents de présentation. Si vous avez quelque doute au sujet de l'opportunité de divulguer certains renseignements confidentiels ou de propriété exclusive, nous vous invitons à consulter votre conseiller juridique et à prendre toute mesure que vous jugerez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi vous demander si ces renseignements sont essentiels à l'évaluation de la proposition et si des renseignements de nature plus générale et non confidentielle pourraient constituer une alternative adéquate aux mêmes fins.

Nous respectons les renseignements confidentiels que nous recevons. Néanmoins, même si vous avez désigné certains renseignements comme étant confidentiels, nous pourrions publiquement divulguer toute information contenue dans les documents de présentation dans la mesure où nous sommes tenus de le faire en loi, et comme il sera nécessaire pour permettre à des co-bailleurs de fonds potentiels et à des examinateurs externes, par exemple des entités gouvernementales, de les évaluer, de même que la forme et le montant du financement éventuel, conformément à la réglementation applicable et à leurs lignes directrices et politiques internes.

#### **4.8 GARANTIE**

En soumettant les documents de présentation, l'envoyeur garantit à Grands Défis Canada qu'il a le droit de présenter les renseignements soumis. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca).

#### 4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des solutions innovatrices telles que des technologies, des services et/ou des produits favorisant la santé mondiale dans les pays en développement. La mise au point et le déploiement réussis de ces solutions pourraient nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Par conséquent, dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé appropriés, qui sont essentiels pour combler ces besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits pourront jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs du programme. La Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle, et nous invitons tous les candidats, même à l'étape de la lettre d'intention, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs dont les suivants :

1. Les solutions à des défis mondiaux constituant des percées seront rendues accessibles à ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité porte à la fois sur le prix et la disponibilité.
2. Les connaissances acquises grâce à la découverte seront diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et au sein de la communauté scientifique mondiale.
3. La commercialisation des produits découlant d'un projet est encouragée dans la mesure où les deux premiers principes sont respectés.

Les bénéficiaires de subventions devront s'engager à respecter la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada pour tous les produits découlant de ce programme. Pour plus de détails, veuillez consulter la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada à <http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoilesmontantesducanada/>.

## 5. Assurances relatives à la recherche

Grands Défis Canada a pour politique que la recherche avec des êtres humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doivent respecter les normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour obtenir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long du déroulement d'un projet de recherche, les chercheurs doivent confirmer et documenter qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

1. La recherche avec des participants humains doit se dérouler d'une façon qui démontre, protège et préserve le respect des personnes, la préoccupation à l'égard du bien-être des gens, des familles et des communautés, ainsi que la justice<sup>1</sup>.
2. La recherche avec des animaux doit se dérouler d'une manière qui garantit leur traitement et des soins exempts de toute cruauté.
3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourraient être assujetties à une réglementation et à une supervision plus étroites.

Bien que cela ne soit pas requis à l'étape de la lettre d'intention, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent se dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons en outre que vous acceptiez qu'aucun montant ne soit dépensé pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises auprès des organismes de réglementation et des organismes responsables de l'éthique n'auront pas été obtenues. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique de Grands Défis Canada en matière d'éthique, à <http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoilesmontantesducanada/>.

Les questions au sujet du programme Les Étoiles montantes du Canada en santé mondiale ou du processus de présentation d'une demande devraient être adressées à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca). Les réponses aux questions qui reviennent le plus fréquemment seront affichées périodiquement sur notre site Web [grandsdefis.ca](http://www.grandsdefis.ca).

---

<sup>1</sup> Version modifiée des principes fondamentaux énoncés dans l'ébauche de seconde édition de l'EPTC (<http://pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/revised-revisee/chapter1-chapitre1/#toc01-1b>).